

## APPEL À CONTRIBUTIONS

L'Association des Doctorants et Docteurs du Centre de Droit des Affaires (ADDCDA) de l'Université Toulouse 1 Capitole organise un colloque le jeudi 21 octobre 2021 à l'Université Toulouse 1 Capitole qui se déroulera sous un format hybride (présentiel et Zoom), sur le thème :

### LUXE ET DROIT

Le luxe est captivant et semble inaccessible, c'est pourquoi il fascine tant, et l'intérêt des juristes qui souhaitent en saisir l'essence et les enjeux n'y est pas étranger. La notion de luxe évolue au fil du temps concomitamment aux règles de droit qui lui sont liées. Souvent assimilé à la rareté, à ce qui est précieux, voire au superflu, le luxe est attractif, convoité, et a permis le développement d'une véritable industrie. L'objet de ce colloque sera d'apporter une vue d'ensemble quant aux règles qui entourent cette industrie si particulière, son cadre commercial et les régimes juridiques correspondants. Parmi les problématiques envisagées, certaines concernent le devenir des produits commercialisés, leur protection, et celles de leurs créateurs, mais également les rapports externes et internes aux entreprises, ou encore les modalités de commercialisation et leurs conséquences, permettant une réflexion pluridisciplinaire.

Le luxe peut être appréhendé sous toutes ses variantes : mode, cosmétiques, alimentaire, *high tech*, en tant que biens de valeur. Les débats, bien que juridiques, pourront également être envisagés à travers une approche pluridisciplinaire enrichissante : économie, sociologie, *marketing*, etc.... Les regards d'experts permettront de saisir pleinement les différents enjeux.

Les aspects juridiques soulevés appellent donc les réponses de spécialistes de plusieurs disciplines : enseignants-chercheurs, doctorants, juristes en entreprise, avocats, conseils en propriété industrielle, économistes, sociologues, ...

### CANDIDATURES

Les interventions doivent être présentées en français. Les candidats souhaitant intervenir devront présenter une candidature qui sera évaluée par le conseil scientifique de l'ADDCDA. La candidature devra préciser le titre de l'intervention ainsi qu'un résumé de son contenu (**entre 150 et 200 mots**).

L'envoi des candidatures doit être fait par courrier électronique à l'adresse suivante : [candidatures.addcda@gmail.com](mailto:candidatures.addcda@gmail.com) au plus tard le **21 mai 2021**. Le conseil scientifique communiquera individuellement par courriel l'acceptation ou le refus des candidatures au plus tard le **25 mai 2021**.

L'intervenant devra remettre une version écrite d'environ **10 pages** de son intervention avant le **15 octobre 2021** et la présentera durant le colloque pendant **15 minutes**.